

Novembre 2009

# Bulletin municipal

Ville de Cabestany. Edition Spéciale. N°59

## 12<sup>ème</sup> Festival du livre de Cabestany

Les 27, 28 et  
dimanche 29 novembre  
Centre Culturel



*Livres et Combats*

## La Liberté d'expression

*Nedim Gürsel*  
Ecrivain Turc

*Claude Sérillon*  
Auteur, journaliste, chroniqueur

*Anrel*  
Dessinateur de Presse

*Anrel*



## Téléphones utiles

### Mairie de Cabestany

Accueil	04 68 66 36 00
Directeur Général des Services	04 68 66 36 26
Cabinet du Maire	04 68 66 43 36
Marchés publics	04 68 66 36 68
Police Municipale	04 68 66 36 21

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

• Comptabilité	04 68 66 36 15
• Etat Civil / Recensement / Etranger	04 68 66 36 18

### VIE SOCIALE ET FAMILIALE

• Service social	04 68 66 36 14
• Permanences assistantes sociales	04 68 50 60 55

### CULTURE ET PATRIMOINE

• Service Culture	04 68 66 36 04
• Bibliothèque	04 68 50 82 95
• Centre Culturel	04 68 66 36 07
• Centre de Sculpture Romane	04 68 08 15 31

### ECONOMIE LOCALE

### ENFANCE ET EDUCATION

Inscriptions écoles et cantine	04 68 66 36 17
• Espace Enfance	
- Crèche / halte garderie	04 68 50 59 71
- Accueil de Loisirs	04 68 50 71 26
• Ecoles maternelles	
Charlie Chaplin	04 68 66 36 08
Jean de la Fontaine	04 68 66 36 09
Ludovic Massé	04 68 28 79 41
• Ecoles Primaires	
Buffon	04 68 66 36 10
Jacques Prévert	04 68 66 36 11
Ludovic Massé	04 68 28 79 40

### JEUNESSE ET SPORTS

• Service Jeunesse	04 68 66 36 02
• Service Sports	04 68 66 36 19
• Espace Jeunesse	04 68 67 59 81
• Maison des quartiers	04 68 63 47 03

### SERVICES TECHNIQUES, URBANISME ET ENVIRONNEMENT

<b>DIVERS</b>	
Cimetière / Concession	04 68 66 36 03
Conciergerie	04 68 66 36 22
Déchetterie	04 68 67 51 25
Pompes Funèbres	06 74 90 20 81
Permanence et jours fériés	04 68 66 36 22

## Sommaire

4/5	Edito
6	Agenda
8	Finances
10	Social
11	Citoyenneté
12	Economie
14	Urbanisme travaux
15	Cadre de vie
16	Dev. durable, espaces verts et propreté
18/19	Enfance/Petite enfance
20	Jeunesse
22/23/24	Culture
27	Sport
28	Services techniques
30/32	Associations
33	Retour en images
34	Associations (suite)

## Carnet

### NAISSANCES

#### Septembre 2009

RAMIRES Lilou  
NOISEAU Joan  
SAU Emma  
CAMBON-DARDENNE Florian

#### Octobre 2009

MATTIOTTI Jayson  
MATTIOTTI Bastien  
POCH Aurélien  
BOYER Jordan  
DELHAYE-LAMARQUE Jonas

### DÉCÈS

#### Septembre 2009

SARRADEIL veuve FORT Marguerite  
PELLISSIE André  
MARTINEZ DE CASTILLA Ramon  
FABREGAD Aimé  
FERRER veuve ARGELES Manoëla

MARQUIS épouse CHARLETTE Josette

#### Octobre 2009

DONICZKO Irène  
CUBELES épouse ESCUDERO Mercédès  
LAFON Evelyne  
AUBERT veuve COLL Marie-Louise  
MARTINEZ Joseph  
AUBER épouse HOUBRON Georgette

### MARIAGES

#### Septembre 2009

DE LA OSA Virginie et PEREZ Jérôme  
LLONGUET Marianne et LEGOUIS Guillaume

#### Octobre 2009

ASENSIO Martine et BIESBROUCK Eric  
FAGEDE Nadine et CARRERE Christian

 **SITES INTERNET**  
[www.cabestany.com](http://www.cabestany.com)  
[www.maitre-de-cabestany.fr](http://www.maitre-de-cabestany.fr)

**Editeur** : Ville de Cabestany  
**Directeur de la Publication** : Alain TROTEL  
**Crédit photographique** : Photothèque Ville de Cabestany, Alain BERGAMELLI (page 22).  
**Rédaction** : Florine PRECIADO, Rémi LACAPERE et services municipaux  
**Conception et réalisation** : Imprimerie du Mas  
**Dépôt légal** : à parution

## Remerciements

Nous avons édité ce bulletin avec le concours d'annonceurs entreprises, services et commerces qui participent à l'activité, l'extension, la modernisation et l'embellissement de la ville, nous les remercions vivement.

## Inscriptions sur les listes électorales

Les inscriptions doivent se faire avant le 31 décembre de l'année en cours.

# **Ensemble, construisons notre avenir**

*Lors du dernier Cabes'Infos, je vous faisais part de notre inquiétude face à tous les dangers qui pèsent sur nos collectivités.*

## **La réforme des collectivités territoriales**

*Aujourd'hui, nos craintes se confirment. La réforme des collectivités territoriales, dont le projet de loi est en discussion, va bouleverser le paysage institutionnel de notre pays s'il est adopté en l'état.*

*C'est, à mes yeux, l'acte 1 de la recentralisation. Quoi qu'en disent les divers porte-paroles du Gouvernement, c'est la fin des communes, des départements, des régions tels que vous les connaissez aujourd'hui.*

*Du chef de l'Etat au 1<sup>er</sup> Ministre, en passant par les Préfets, ils affirment haut et fort que les communes existeront toujours.*

*Effectivement, les communes en tant que telles pourraient survivre, mais avec quelles compétences, quels pouvoirs ?*

*Il suffit de regarder ce qu'est devenue la ville de Perpignan, vidée de toutes les compétences essentielles : logement, développement économique, transport, collecte des déchets ménagers, eau et assainissement, voirie communale, etc.*

*Des communes oui mais devenues des coquilles vides.*

*L'ancien maire de Perpignan a décidé de siéger là où est le pouvoir, la communauté d'agglo. Sachant que la réforme des collectivités va transformer l'agglo en « commune nouvelle » où seront élus au suffrage universel un « maire de territoire » et ses conseillers, les communes adhérentes à cette nouvelle entité administrative deviendront de simples quartiers de ces communes nouvelles !*

*Cela va éloigner les habitants des lieux de décisions et de leur pouvoir de contrôle, et va porter un coup terrible au principe de souveraineté populaire.*

*Cette réforme va déposséder les citoyens sans que vous puissiez donner votre avis.*

*Ce n'est pas acceptable.*

*Ensemble, demandons un grand débat national, placé sous la responsabilité des maires.*

*Notre pays doit pouvoir être consulté par référendum.*

## **Taxe professionnelle**

*La suppression de la Taxe professionnelle en 2010 met en danger l'autonomie de nos communes.*

*Contrairement aux divers messages que le Gouvernement essaye de faire passer, dès le budget 2010, des ressources seront amputées à nos budgets, surtout une commune comme Cabestany en pleine expansion économique.*

*Cela va se traduire, dès l'élaboration de celui-ci, par des choix auxquels vous devez participer.*

*Et je vous invite, d'ores et déjà, à être nombreux aux réunions que nous allons organiser début 2010.*

*Réduire les investissements, augmenter les impôts locaux ? Telle est la question posée.*

*Votre participation est, pour nous, indispensable.*

## Quelle intercommunalité en 2014 pour Cabestany ?

*La loi nous fera obligation fin 2011 de choisir à quelle intercommunalité nous voulons adhérer, pour être effective en 2014, après les élections municipales.*

*Si les élus ne le décident pas, c'est le Préfet qui le décidera tout seul.*

*Inquiétant, l'accroissement sans précédent des pouvoirs dévolus aux grands commis de l'Etat.*

*Les préfets sont-ils appelés à se transformer en nouveaux «proconsuls» de la République ?*

*Que restera-t-il du principe constitutionnel de la libre administration des communes ?*

*Il appartient aux seuls conseils municipaux le droit de vouloir adhérer ou pas à une intercommunalité, pas aux préfets.*

*Je voudrais rappeler qu'il y a quelques années, le Préfet Monsieur DEBACQ, voulait nous intégrer de force dans l'agglomération. Le Tribunal Administratif, saisi par nos soins, prit un arrêté suspensif à l'intégration.*

*Le maire de Perpignan, Président de l'agglomération, conjointement avec le Ministre de l'Intérieur (Nicolas SARKOZY) avaient engagé une procédure en Conseil d'Etat qui nous a donné raison en cassant l'arrêté du Préfet et en justifiant : « affecte le principe de la libre administration des collectivités territoriales et crée un grave préjudice pour la requérante ».*

*Nous ne désespérons pas, fin 2011 est encore loin, et la voix du peuple peut être déterminante.*

## Les Services Publics

*La municipalité de Cabestany est à l'origine de la création d'une coordination départementale devant la menace de la disparition des écoles maternelles.*

*La mise en place par le Gouvernement de jardins d'éveil, garderie payante pour les parents, où aucun enseignement ne sera prodigué, est révélateur des intentions gouvernementales.*

*Le changement du statut de la poste est l'un des prémices d'une future privatisation. Merci à tous ceux qui se sont mobilisés par leur vote, ces dernières semaines, affirmant ainsi leur hostilité à ce changement et demandant l'avis des Françaises et Français par référendum.*

*La mobilisation pour le maintien de l'ensemble des services publics doit s'amplifier.*

*Mon dernier mot, et cette période de fin d'année s'y prête bien, est de vous souhaiter à tous de bonnes fêtes et de vous donner rendez-vous pour les festivités municipales de fin d'année.*

**Jean VILA, Maire de Cabestany,  
Vice-président du Conseil Général.**

*Le Bouclier de Brennus est venu plusieurs fois à Cabestany, avec une première présentation lors de la cérémonie des récompenses sportives de la ville au mois de juin.*

*Le cabestanyenc, Tonita Ovidiu, joueur de l'USAP et champion de France de rugby, a présenté dernièrement au Maire et à l'équipe municipale le précieux titre !*

*Prochainement, une réception se tiendra le 30 novembre à 19h au Centre culturel (salle Cerda) avec les associations sportives de la ville et les joueurs résidents ou ayant résidés à Cabestany : Tonita Ovidiu, Nicolas Mas, Olivier Olibeau, David Mele en présence des anciens de l'USAP de Cabestany.*





## NOVEMBRE 2009

**Du 12 nov. 2009 au 17 janvier 2010 :**

Centre de Sculpture Romane.  
Exposition « Le Maître (vu) aujourd'hui » par 8 artistes contemporains.  
Vernissage le 12 novembre à 18h30.

**Samedi 28 et dimanche 29 novembre :**

C. culturel.  
Festival du livre de Cabestany.

## DECEMBRE 2009

**Mercredi 2 décembre :**

14h au C. culturel. Thé dansant pour les anciens de la commune.

**Vendredi 4 décembre :**

21h au C. culturel. Vidéo Bar organisé par l'association Image' In.

**Du 4 au 12 décembre :**

C. culturel.  
Exposition de peinture de Mme Salvador.

**Samedi 12 décembre :**

12h au C. culturel. Repas Spectacle pour les anciens de la Commune.

**Jeudi 17 et vendredi 18 décembre :**

Spectacle de Noël offert aux enfants scolarisés dans la Commune.

**Samedi 19 décembre :**

14h au C. culturel. Rifle du club du Temps Libre.

**Dimanche 20 décembre :**

17h au C. culturel. Rifle du COC Omnisports.

**Vendredi 25 décembre :**

17h au C. culturel. Rifle du COC Foot/Rugby.

**Samedi 26 décembre :**

21h au C. culturel. Rifle du COC Foot/Rugby.

**Dimanche 27 décembre :**

17h00 au C. culturel. Rifle du COC Foot/Rugby.

## JANVIER 2010

**Vendredi 1er janvier :**

17h au C. culturel. Rifle du COC Foot/Rugby.

**Samedi 2 janvier :**

21h au C. culturel. Rifle du COC Foot/Rugby.

**Mardi 5 janvier :**

18h30 au C. Culturel. Voeux du Maire à la population.

**Dimanche 10 janvier :**

16h au C. culturel. Rifle du Travailleur Catalan.



[www.cabestany.com](http://www.cabestany.com)

- Utile au quotidien,
- fenêtre sur le monde !



**M. Charlie CANIS**

Adjoint au Maire, en charge des Finances.

## Préparation du budget 2010 Un contexte difficile... pour les communes et pour les ménages



Au moment où nous commençons la préparation du Budget Communal 2010, comme tous les cabestanyens vous avez reçu votre avis d'imposition 2009 à la Taxe d'Habitation pour les propriétaires celui de la Taxe Foncière, et vous avez certainement constaté une augmentation globale conséquente dont 2.5 % de revalorisation des valeurs locatives décidée par le Parlement en 2008.

La commune n'a pas contribué à cette augmentation, les taux communaux d'imposition 2009 sont inchangés depuis 15 ans. Qu'en sera-t-il en 2010 ?

A ce jour, la Loi de Finances de l'État n'est pas encore votée, mais déjà certaines dispositions concernant les Collectivités Territoriales se précisent.

La Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.) n'augmentera que de 0.6 % soit la moitié de l'inflation prévue par le Gouvernement en 2010. Elle avait augmenté de 0.9 % en 2009 et de 1.1 % en 2008.

La suppression au 1 janvier 2010 de la Taxe Professionnelle qui représente dans le Budget Communal 2009, le TIERS de nos Recettes de Fonctionnement serait intégralement compensée en 2010...et remplacée par une Contribution Économique Territoriale comprenant deux parts :

- Une Cotisation Locale d'Activité (CLA) basée sur les valeurs locatives foncières (base peu dynamique) des entreprises, destinées aux Communes ou Structures Intercommunales,
- Une Cotisation Complémentaire (CC) basée sur la valeur ajoutée plafonnée à 3% (3.5 % jusqu'à présent), destinée aux Départements et aux Régions.

L'Association des Maires de France analyse ainsi les conséquences financières de la réforme

« Pour les communes et les communautés, cela se traduit :

- par une baisse de 50 % des impôts directs levés sur les entreprises (de 20,21 milliards d'euros, actuellement à 10,03 milliards d'euros après réforme),
- par une augmentation de 39 % des impôts levés sur les ménages (de 19,21 milliards d'euros actuellement à 26,77 milliards d'euros après réforme - à pression fiscale globale équivalente -) ».

Les cadeaux sans contrepartie faits aux entreprises seront supportés par les ménages, c'est la seule certitude que partagent de nombreux élus.

Le Débat d'Orientation Budgétaire aura lieu lors du Conseil Municipal du 20 décembre. Disposerons-nous de la simulation que le Gouvernement s'était engagé à fournir ? Y verrons-nous plus clair lors du vote du Budget 2010 prévu début mars ?

## Présentation des services : Finances et Economie locale

Ces services sont placés sous la double délégation de M. Charlie Canis pour la Finance et M. Georges Galindo pour la partie Economie locale.

### Les faits saillants du service Finances et Economie Locale

- Reprise de l'Association Syndicale du canal d'arrosage et du Syndicat Intercommunal de la Côte radieuse.

- Une nouvelle organisation à l'Etat Civil avec la création d'un binôme permettant d'assurer une continuité du service. De plus, le déménagement de ce service en rez-de-chaussée en 2009, et à côté de l'accueil, permet un fonctionnement plus souple des deux personnes.

Cet aménagement, comme celui des locaux du CCAS, s'inscrit dans la politique d'accessibilité.

- Un budget 2009 qui sera le troisième plus important de l'histoire de la Commune avec plus de 6.5 millions de dépenses d'investissement (réalisées et engagées sur l'exercice).

### Budgets 2009 Consolidés

BUDGETS	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION INVESTISSEMENT	TOTAL
COMMUNE	10 650 562	10 405 086	21 055 648
service Eau	146 070	1 099 775	1 245 845
service Assainissement	1 612 126	2 037 284	3 649 410
Lotissements	1 864 650	NS	1 864 650
CCAS	522 270	0	522 270
<b>TOTAL</b>	<b>14795678</b>	<b>13542145</b>	<b>28337823</b>

Tous budgets hors SIVOM et ASA - Depuis 2008 pas de budget Caisse des Ecoles

### Activités du Service

BUDGETS	SECTION DE FONCTIONNEMENT			SECTION INVESTISSEMENT		TOTAL
	2004	2005	2006	2007	2008	
Nbre de MANDATS	9 017	9 620	10 278	10 957	11 497	10 104
TITRES DE RECETTES	1 251	1 056	1 124	1 123	1044	1066
REGIES DE RECETTES	398 912 €	362 531 €	403 234 €	455 213 €	483 760 €	398 169 €

Régies de recettes : produit de l'activité des services (accueil de loisirs, cantine, cinéma, ateliers,...)

### Gestion active de la dette

Les Ratios issus de l'analyse des services du Trésor Public : catégorie commune de 5000 à 10 000 habitants hors EPCL (15 communes dans les PO et 62 communes dans la Région) 2008

INDICATEURS RETENUS	MONTANTS EN € ET PAR HABITANT	CABESTANY	Communes de la même catégorie dans le DEPARTEMENT	Communes de la même catégorie dans la REGION
Encours total de la Dette		804	1 559	1 698
ANNUITE		134	165	192

La ville a procédé à des remboursements d'emprunts en 2008, ce qui a permis une diminution de 29% de l'annuité 2009/2008

**Mme Josy CRESTA**

**Adjointe au Maire, en charge des Affaires sociales.**

## Solidarité dans la cité



*A Cabestany depuis de nombreuses années, l'action sociale constitue le cœur du travail mené par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).*

*Il réaffirme son engagement auprès de tous pour ne laisser personne sur le bord du chemin.*

*Présent à tous les âges de la vie, pour prévenir et réparer les « accidents de parcours » pour apporter un soutien et un accompagnement face à des difficultés passagères.*

*Etre à l'écoute, aider, orienter les plus fragiles d'entre nous, tenter de vaincre l'isolement, telle est la mission du CCAS.*

*L'extension de ses nouveaux locaux cette année nous permet de mieux répondre aux besoins de notre service qui évolue sans cesse.*

*A l'écoute de vos attentes...*

*Dans quelques jours la mise en place d'un service pour l'aide aux petits travaux de bricolage, de jardinage... verra le jour. Ce service permettra de faciliter le maintien à domicile pour les plus fragiles d'entre-nous.*

*Dès 2010, le CCAS aura en charge l'aire des gens du voyage.*

*Le lancement d'une analyse des besoins sociaux est en cours de préparation, afin de faire remonter vos nouveaux besoins et d'adapter ainsi des services pertinents.*

### Bien vieillir chez soi : la Service de maintien à domicile

Lorsqu'on sait qu'en 2009, les plus de 60 ans représentent déjà un tiers de la population, on comprend l'intérêt des efforts déployés afin de prévoir le développement du maintien à domicile dans notre cité.

- **le service d'Aides Ménagères** a vu son effectif renforcé, actuellement une coordinatrice encadre 21 aides à domicile dont les formations sont liées à vos besoins.

- **Télé-Alarme** : demeurer à son domicile devient parfois une source d'inquiétude lorsqu'on vit seul, cela peut être une solution face à l'isolement et à la crainte de l'accident.

- **Portage des repas à domicile** : différentes possibilités s'offrent à vous afin de bien vous alimenter.

- **Plan canicule** : afin de parer aux risques d'un éventuel épisode caniculaire, le CCAS relance son plan de prévention auprès des personnes âgées ou handicapées.

### Lien Social : auprès des aînés au quotidien

Afin de rompre l'isolement et garder nos retraités actifs dans notre ville, différentes actions sont menées tout au long de l'année :

- **Le restaurant des aînés**, lieu convivial où chacun se retrouve. Repas à thème et anniversaires y sont fêtés.

- **Atelier marche** : près de 51 retraités se retrouvent tous les jeudis matin afin de maintenir une bonne forme physique.

- **Jardin intergénérationnel** : cette activité a pour objectif de sensibiliser les enfants à l'environnement du jardin potager et de favoriser les échanges entre les générations.

- **Action dans le cadre de la Semaine du Développement durable** : relation intergénérationnelle avec le groupe de l'atelier marche et les enfants de l'Accueil de loisirs.

- **Voyages et sorties** : un week-end à Playa de Aro et une sortie sur le Canal du Midi ont ravi à chaque initiative une soixantaine de retraités qui ont pu ainsi, pour certains, sortir de leur isolement.

- **Les festivités de fin d'année** avec le traditionnel repas des aînés, le thé dansant et la rifa.

### Prévention

- Conférences sur divers thèmes dont les accidents cardio-vasculaires,...
- Mise en place en partenariat avec la CRAM d'un atelier aide mémoire.

### Handicap

La ville de Cabestany, le CCAS et la Commission Handicap travaillent ensemble pour améliorer au quotidien la vie des personnes en situation de handicap sur le territoire de la ville (en cours l'ascenseur au Centre culturel).

L'objectif de cette démarche est d'insuffler de manière transversale la thématique du handicap afin qu'elle soit intégrée dans tous nos futurs projets, pour exemple le chemin du Mas dels Xots.



### Cantines des aînés

Un repas champêtre a été organisé mi-septembre. Les convives du restaurant des aînés ont eu le plaisir de déjeuner à l'extérieur sous un soleil éblouissant. A refaire !

Le 24 septembre, les anniversaires ont été célébrés. 33 personnes présentes autour d'un magnifique gâteau entourées d'enfants de la cantine venus leur chanter la traditionnelle chanson d'anniversaire. Cette rencontre intergénérationnelle est toujours un moment d'émotion.

### Atelier pour perfectionner sa mémoire

L'atelier, organisé par la Caisse Régionale d'Assurance Maladie, se tient tous les lundis. Une vingtaine de personnes se retrouvent ainsi pour travailler la mémoire. Cette initiative se terminera le lundi 14 décembre 2009.

Renseignements au CCAS : 04 68 66 36 14.

### Voyage d'automne au Canal du Midi

Le CCAS a organisé un voyage d'une journée en

septembre, direction Le Canal du Midi. 66 retraités ont pu ainsi naviguer sur une péniche et visiter la coopérative oléicole de Bize. Sur le retour, un arrêt a été effectué à Port-la-Nouvelle au domaine de Jugnes où un vigneron leur a conté l'histoire de la baleine.

### Le RSA (Revenu de Solidarité Active)

De nouveaux points d'accueil ont ouvert. Pour la commune de Cabestany, veuillez vous rendre à l'adresse suivante :

MSP Perpignan Sud Ancien Hôpital Militaire, 32 avenue du Maréchal Foch.  
Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et 14h à 17h.

### Rappel des dates des Festivités de fin d'année

Mercredi 2 décembre 2009 à 14h30 : le thé dansant

Samedi 12 décembre 2009 à 12h15 : le repas des aînés

Jeudi 14 janvier 2010 à 14h30 : la rifa

Les formulaires d'inscriptions ont été envoyés début novembre. Vous pouvez également vous inscrire directement auprès du secrétariat les :

- 24 novembre : de 9h à 12h
- 26 novembre : de 14h à 18h

Renseignements : CCAS, place des Droits de l'Homme. Tél. : 04 68 66 36 14.



# Citoyenneté

**Mme Nuria ARABIA**

*Adjointe au Maire, en charge de la Vie citoyenne et de la Maison des Quartiers.*

## La vie citoyenne, l'affaire de tous !

*La Maison des Quartiers est un lieu de rencontre qui permet de concrétiser certaines activités régulières et projets ponctuels comme les chantiers solidaires, les actions de prévention de la délinquance, l'organisation de repas citoyens. Nous avons cette année innové avec un pique-nique en soirée au parcours de santé Ste Camille, des moments de découverte des cultures (soirée origines).*

*La commémoration de la Rétirada a été marquée par l'extraordinaire découverte de la valise de l'artiste Miguel Prieto (fait citoyen d'honneur de notre ville depuis) restituée à son fils après 70 années.*

*J'ai eu la chance de découvrir à titre personnel, il y a quelques jours, l'exposition sur son œuvre présentée au musée National des Arts de Mexico.*

*Enfin, les femmes sont, aujourd'hui encore, la cible de discriminations. Les quelques droits acquis pour protéger la famille sont considérés comme des faveurs qu'il faudrait supprimer. Le remplacement programmé des petites classes de maternelle par de possibles accueils d'éveil aggraverait encore leur statut au travail. Autant de raisons pour que cette année 2010 soit consacrée aux combats des femmes : Journée de la femme le 8 mars, les femmes dans la résistance sur le parcours citoyen, voyage à Berlin avec la visite du camp de femme de Ravensbrück... animation avec et autour de la maternité d'Elna qui a vu naître plus de 500 enfants entre 1939 et 1944.*

## La commune recherche des agents recenseurs

**Du 21 janv. au 20 fév. 2010**, l'INSEE organise le recensement de la population en partenariat étroit avec les communes. Dans le cadre de cette enquête, Cabestany recherche des agents recenseurs. **Les candidatures doivent être adressées à Monsieur le Maire, place des Droits de l'Homme.**

### Droits de l'Homme.

Un agent recenseur, identifiable par une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du Maire, se rendra à votre domicile. Les questionnaires doivent être remis à l'agent recenseur ou retournés à la Mairie ou à l'INSEE au plus tard le 20 fév. 2010.

## Repas citoyens en saison hivernale

A l'initiative des habitants, les prochains repas citoyens se tiendront le 5 décembre 2009. Un moment convivial entre voisins autour d'une animation musicale et d'un chocolat chaud. Si vous souhaitez vous aussi faire participer votre quartier, contactez la Maison Des Quartiers.

## Sortie familiale au Futuroscope

Afin de permettre aux habitants de se rencontrer ou mieux se connaître, une sortie a été organisée au Futuroscope de Poitiers. Un voyage vers le monde audiovisuel qui a réuni plus de 30 personnes. Prochaine sortie en février 2010 vers la neige et les bains d'eau chaude !

## La ludothèque de quartier

La Maison Des Quartiers et ses bénévoles ont réalisé, le lundi 24 octobre, une animation autour du livre et du jeu au parc Guilhem. C'est sous un beau soleil que petits et grands, de 1 à 77 ans, se sont retrouvés pour partager un moment récréatif et ludique. Rendez-vous aux prochaines vacances scolaires !

## Chantier solidaire

Autour de vous existe des personnes isolées à faibles ressources qui ont des petits travaux à effectuer dans leur domicile (arranger une prise, changer un carreau,...) et n'osent pas demander autour d'elles. Nous vous proposons de vous mettre en relation avec des bénévoles d'une association qui se déplacent, réparent et proposent une explication afin que la personne puisse participer à la réparation.

## La Maison Des Quartiers recherche des bénévoles pour effectuer :

- De l'accompagnement scolaire avec des jeunes collégiens,
- Des petits travaux de bricolage,
- De la lecture pour les enfants des différents quartiers.

### Contact :

Maison Des Quartiers  
16, rue de la République  
66 330 Cabestany - Tel : 04 68 63 47 03



## Stage de secourisme suivi par trente sept employés municipaux



Monsieur le Maire, accompagné d'élus, du Directeur Général des Services et des formateurs M. Bernabeu et Mlle Cadene de la DPC 66 (Protection Civile), ont remis le 7 octobre les « Certificats de compétences de citoyen sécurité de niveau 1 », dont des remises à niveau pour certains, et félicité les trente sept employés municipaux qui ont participé au stage de formation et de sensibilisation aux gestes des premiers secours.

Ce stage s'inscrit dans le principe de précaution de l'Agenda 21 et le plan de prévention, hygiène et santé du projet de service municipal.

## Cabestany, défend La Poste

Le Conseil municipal, réuni le mercredi 23 septembre, a voté une motion pour la défense du Service public, et de La Poste en particulier, qui a été transmise sous forme de délibération au préfet.

Le service public postal remplit des missions indispensables en matière d'aménagement du territoire et de lien social, qui dépassent d'ailleurs le cadre du service universel du courrier et de la presse, de l'accessibilité bancaire et de la présence postale territoriale, dans les zones rurales comme dans les quartiers populaires.

En Europe, les privatisations postales ont engendré la baisse de qualité des services rendus, l'augmentation des tarifs et des destructions d'emplois. En France, le service public postal est déjà l'objet de remises en cause très importantes qui ont abouti à une détérioration du service rendu à la collectivité.

Lors de la consultation nationale du samedi 3 octobre 2009, la ville a mis à disposition des habitants (du 28 sept. au 2 oct.) une urne dans le hall de la Mairie, faisant suite à la sollicitation des organisations syndicales et du Collectif national contre la privatisation du service public postal.

C'est 722 personnes qui ont voté à Cabestany : 220 personnes en Mairie, 470 dans les divers points de la ville tenus par les citoyens (bureau de La Poste et cœur de la ville) et 32 votants au Collège Pablo Casals. Ainsi, 717 personnes ont pu manifester à Cabestany leur désaccord au changement de statut de La Poste.

Nationalement, c'est 2,3 millions de personnes qui se sont prononcées sur la privatisation de La Poste, n'en déplaise à certains. Et des initiatives se tiennent encore en direction des populations.

# Economie

M. Georges GALINDO

Adjoint au Maire, en charge  
de la Vie économique

## L'Agenda 21 et le développement économique



La démarche d'Agenda 21 qui met en pratique dans notre ville l'idée de développement durable devient une réalité palpable au quotidien pour les habitants de Cabestany. Nous sommes passés d'une phase de réflexion à une phase de réalisation. Dans la sphère économique, à Cabestany, les engagements pris se concrétisent. La création d'une commission extra-municipale dont le but est d'être un véritable laboratoire d'idée a été actée par le monde économique (de la santé, de l'agriculture, des commerces et de l'artisanat). Notre engagement à être des partenaires du développement durable prend sa forme opératoire.

La rénovation du Mas Guérido est le chantier prioritaire. Mas Guérido V sortira de terre dans les prochains mois. C'est une volonté municipale en cette période de crise d'être présent auprès des artisans, commerçants et de tous les créateurs de richesse.

Le développement durable, c'est le mieux être, le mieux vivre ensemble. Il ne doit pas être un catéchisme psalmodié mais se concrétiser par des actes. Nous nous y employons nous nous y emploierons.

## Création de la Commission Extra municipale Economique

Cette commission a pour but d'intégrer les acteurs socio-économiques aux réflexions liées à l'Agenda 21. En voici quelques lignes :

• Favoriser les partenariats et les chartes avec notamment la Charte Développement : Commune / Entreprise. Chaque entreprise y définira les principes d'actions associés.

La Charte repose sur 10 engagements : l'emploi, le soutien à la création d'entreprise, le développement des liens avec le tissu économique local, l'embauche de salariés handicapés, le logement, les liens Ecole-Universités-Entreprises-Centres de Formation, la promotion et la protection de l'environnement, la réciprocity des engagements, la mobilisation pour la réussite de la Charte et le développement des synergies.

• Développer les achats de produits et de prestations éco-responsable au travers d'une Charte des Achats Publics Durables

## • Créer un observatoire socio-économique

Création d'une base de données contenant plusieurs indicateurs afin de suivre la progression économique et sociale de la ville.

### MAS GUERIDO :

306 entreprises (33,88 %) dont 30 nouvelles (9,80%)

### MEDIPOLE ET AVICENNE :

158 entreprises (17,49%) dont 16 nouvelles (10,12%)

### LES ROUQUETTES :

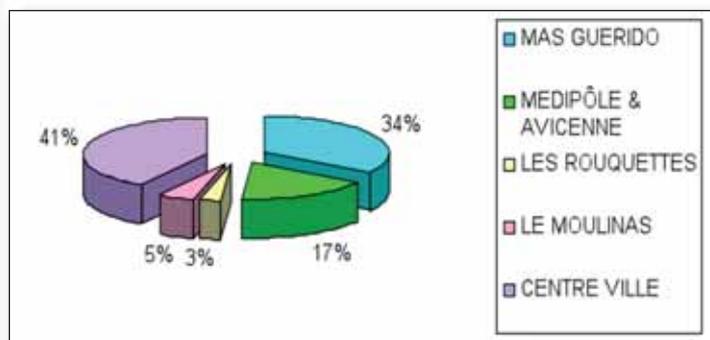
26 entreprises (2,87%) aucune nouvelle

### LE MOULINAS :

42 entreprises (4,65%) dont 19 nouvelles (45,23%).  
Augmentation en 6 mois de +75 %

**CENTRE VILLE et hors zone** : 371 (41,08%) dont 31 nouvelles (8,35%)

### Répartition par zones d'activités



## Projet d'aménagement du bassin d'orage du Mas Guerido.

### Stationnements - Commerces - Bureaux

Depuis 2007, la Commune de Cabestany travaille avec des porteurs de projets immobiliers professionnels et un maître d'œuvre pour réaliser ce complexe.

- Parcelle AA 242 sur assiette foncière de 9 220 m<sup>2</sup>
- SHON totale du bâtiment de 3 414 m<sup>2</sup>
- 152 places de parkings
- Bâtiment sur pilotis et ensuite sur 2 niveaux : commerces et bureaux
- Accord de principe des services DDE

Nous attendons à ce jour les accords des investisseurs et la signature des baux juridiques.

## Le lancement de l'opération à vocation économique LES COULOMINES

Une zone est réservée dans le PLU (Plan Local d'Urbanisme), (30 ha), pour cette opération. Cette zone économique a été approuvée par le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), et pourrait même être étendue à l'ouest. Elle sera débloquée par une simple révision du PLU lorsque la liaison « contournement sud » de Cabestany se réalisera.

Aujourd'hui la demande est forte, nous recensons plus de 100 demandes. Nous avons connaissance de deux projets de grande envergure, qui mobiliseraient à eux deux environ 8 ha.

# Urbanisme travaux

**M. Gérard MARQUES**

**Adjoint au Maire, en charge de l'Urbanisme et des travaux.**

## Cabestany dessine son avenir.

Le 14 octobre, le Conseil Municipal a arrêté le Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui sera applicable dès son approbation par le préfet. Le PLU remplace l'ancien POS et définit le projet urbain de la commune pour les années à venir. Il a fait l'objet d'une large concertation avec les habitants (information dans la presse, réunions publiques, exposition et enquête publique). 90 requêtes ont été reçues et examinées avec un souci de cohérence et du respect de l'intérêt général.

Les grandes orientations prévoient :

- une ouverture de zones d'habitat portant la population de 10 000 à 12 500 habitants à moyen terme puis 15 000 à long terme. Ces zones respecteront les nouvelles règles d'urbanisme avec une économie de l'espace (densité portée à 25 logements par hectare) et 25 % de logement social,

- la consolidation de la structure urbaine par la réhabilitation du centre ancien, la requalification des boulevards de liaison,

- le renforcement du potentiel économique par la zone d'activités des Coulomines et ultérieurement par des zones au Sud-Est et au Nord,

- l'amélioration de l'accessibilité en conciliant circulation, sécurité et vie locale par le partage de l'espace en faveur des piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite et activités des quartiers,

- la protection de l'espace agricole et du cadre de vie en préservant une ceinture verte entre Cabestany, Perpignan et Saleilles et en fixant une limite à l'extension vers l'est.

Pour permettre ce développement, l'approvisionnement en eau potable sera sécurisé en diversifiant les ressources (nouveau forage, bouclage,...) et la maîtrise foncière facilitée par la création d'une ZAD, Zone à Aménagement Différée.

## Le PLU

C'est l'aboutissement de plusieurs années de travail des commissions municipales, du Conseil Municipal, des services municipaux, des experts associés, des personnes publiques associées qui ont participé activement à l'élaboration des documents du PLU en s'appuyant sur une large concertation structurée autour :

- d'expositions permanentes
- d'un dossier complet avec registre mis à disposition de la population au Service Urbanisme
- de différents articles dans le Cabes'Infos et dans la presse locale
- d'un dossier complet mis en ligne sur le site Internet de la Mairie
- de réunions publiques

A l'issue de l'élaboration conjointe du dossier de PLU et après avis des services associés, l'enquête publique s'est déroulée du 15 juin au 17 juil. 2009. Le Commissaire Enquêteur a émis un avis favorable sur le projet sans réserve mais avec quelques recommandations.

Le nouveau projet urbain de Cabestany s'inscrit dans la continuité des actions menées depuis 30 ans sur les thèmes notamment de :

- la qualité des services et des équipements publics (Nouveau Complexe sportif de la Germanor et complément du Centre culturel, du Centre de Sculpture Romane, du nouveau groupe scolaire Ludovic Massé...)
- la proximité des commerces et des services (pôle de consolidation de Terre Rouge, en complément du Moulinas, des Rouquettes et de Bajoles...)
- la création d'emploi au travers du développement économique (création d'une nouvelle zone d'activité aux Colomines complémentaire du Mas Guérido et de Médipôle)
- le développement urbain maîtrisé (seulement 10 nouveaux hectares pour de nouvelles habitations)
- le logement pour tous (l'effort pour la création de logements sociaux sera conforté 25% des nouveaux logements entreront dans les critères sociaux).

Le projet urbain de Cabestany porte également de nouveaux engagements forts en faveur de :

- la protection de l'environnement et la préservation des espaces agricoles

(cuvette de Ste Camille, forêt communale, tourisme patrimonial...)

• l'accessibilité et la sécurité des voies de circulation (nouvelle signalisation, nouvelles pistes cyclables, cheminements piétons, personnes handicapées...)

• le développement durable (de nouveaux éco-quartiers, une préservation et une diversification des ressources en eau potable, une meilleure gestion du recyclage des déchets...).

## Nouvelle réglementation pour les murs et clôtures

Ces règles sont applicables aux zones essentiellement vouées à l'habitat.

**Pour tous travaux d'aménagement de votre maison ou clôture, demandez l'avis ou faites une déclaration de travaux aux Services techniques 04 68 66 36 23.**

### Pour les clôtures donnant sur voies :

#### • Façade avant de la construction

- le mur bahut ne doit pas excéder 0,80 m de hauteur et doit être surmonté d'un grillage ou claire-voie d'une hauteur totale d'1,30 m,
- les piliers : 1,30 m de hauteur maximale.

#### • Façade arrière de la construction

- le mur bahut ne doit pas excéder 0,80 m de hauteur et doit être surmonté d'un grillage ou claire-voie d'une hauteur totale d'1,30 m,
- les piliers : 1,30 m de hauteur maximale,
- les murs pleins pourront toutefois être admis sur UN TIERS de cette limite à la condition que leur longueur, n'excède pas UN TIERS du linéaire de cette limite et que leur hauteur soit inférieure à 1,80 m (avec une longueur maximale de 10 m),
- les annexes, si elles existent, font partie intégrante de ce tiers.

### Dans le cas d'une opération d'aménagement d'ensemble ayant fait l'objet d'une étude d'insertion paysagère,

les caractéristiques des clôtures sur voie pourront être modifiées, avec l'accord des services compétents, sans toutefois pouvoir excéder une hauteur maximale de 1,80 m.

### Pour les opérations d'ensemble déjà réalisées (ex : anciens lotissements) pour lesquelles des caractéristiques particulières ont été définies, liées à une réflexion

d'aménagement ou à une adaptation aux contraintes physiques, les clôtures sur voie devront être réalisées conformément à l'existant après avis des services compétents

### Pour les clôtures sur limites séparatives :

#### • Sur les limites séparatives entre voisins, arrières ou latérales jusqu'au retrait imposé par rapport à la voie

- Le grillage ne doit pas excéder 1,80 m,
- Le mur-bahut, entre 0,80 à 1,00 m de hauteur maximum, doit être surmonté d'un grillage, claustra, grille ou claire-voie d'une hauteur totale d'1,80 m maximum,
- Le mur plein ne peut excéder 1,80m.

#### • Sur les limites séparatives entre voisins dans le retrait imposé par rapport à la voie

- Le mur bahut ne doit pas excéder 0,80 m de hauteur et doit être surmonté d'un grillage ou claire-voie d'une hauteur totale d'1,30 m,
- Un pan coupé assurera la liaison dans le retrait, entre la clôture latérale et le muret de 0,80 m réalisé pour la clôture sur voie.



# Cadre de vie

**Mme Cécile LACAPERE**

*Adjointe au Maire, en charge du Cadre de vie, du transport et de la circulation.*

## Des réponses appropriées aux évolutions de la ville



*Tout bouge à Cabestany, et ce afin de vous apporter toujours plus de confort, de bien être au quotidien.*

*Quand déposer son enfant au groupe scolaire Massé relevait du défi, aujourd'hui, c'est un véritable plaisir visuel, une route sécurisée et accessible à tous qui s'offre à nous.*

*Quand les éléments naturels se déchaînent et détériorent nos ronds points, se sont les services techniques qui en régie veillent à les rendre plus agréables qu'auparavant.*

*Quand retrouver son chemin à Cabestany ne semble pas si évident, notamment pour nos visiteurs, se sont les élus qui se réunissent pour travailler ensemble à un schéma directionnel de la ville assurant le maillage de tous les quartiers de la commune entre eux et la continuité de la signalétique.*

*Quand enfin certaines voies de la commune n'offrent pas la sécurité escomptée, ce sont les commissions municipales et leurs élus qui réunissent autour d'une table tous les acteurs de la ville afin de réfléchir ensemble à des alternatives d'aménagement respectueuses de la sécurité des piétons et de l'accessibilité. Ainsi, un nouveau chantier de circulation en centre ville est ouvert. Vous serez toutes et tous conviés à vous exprimer à ce sujet lors de réunions publiques.*

*C'est une volonté forte du Conseil Municipal de consulter les cabestanyens pour qu'ensemble, nous fassions évoluer la ville.*

### Aménagement du chemin du Mas dels Xots/ Mas Bonique

Les travaux d'aménagement du chemin Mas dels Xots/Mas Bonique ont débuté en février 2009 et se sont terminés en mai dernier. Autrefois dangereuse, la voie est aujourd'hui sécurisée, aménagée selon une circulation douce et permet une meilleure accessibilité pour les personnes handicapées. Cette opération s'intègre dans le Plan de Sécurisation



des Déplacements élaboré par la DDE en 2006. La réfection de la chaussée a été également l'occasion de rénover le réseau d'assainissement et l'éclairage public.

C'est une agréable promenade qu'offre aujourd'hui ce chemin aux parents et enfants scolarisés à l'école Massé mais également aux habitants des quartiers avoisinants.

### Définition d'un nouveau schéma directionnel de la ville

La commune de Cabestany a engagé la refonte de son schéma de signalisation directionnelle.

Cette dernière se compose de 2 parties :

3 commissions municipales transport et circulation ont été organisées afin de valider ce schéma au cours desquelles le Comité de Pilotage a procédé à l'analyse et à la validation des éléments suivants :

- la liste des mentions incluant un découpage de la Commune en quartiers dans une logique de jalonnement et leurs dénominations.

- les itinéraires permettant aux usagers de se rendre aux lieux recherchés sur et en dehors de la Commune.

- les fiches carrefours représentatives de la superposition des itinéraires afin de garantir un nombre d'indications (mentions) lisibles pour les usagers en déplacement.

En synthèse, le schéma directeur concerne

- 11 quartiers signalés en signalisation directionnelle.

- 4 parkings signalés en signalisation directionnelle.

- 11 services ou équipements signalés en signalisation directionnelle.

- 13 services ou équipements signalés en Signalisation d'Information Locale.

- 20 carrefours structurants à équiper.

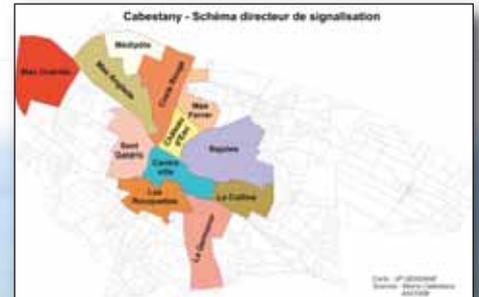
- 60 carrefours secondaires au maximum à équiper selon leurs configurations afin d'assurer la continuité des itinéraires.

Au final, le Comité de Pilotage a validé un schéma directeur fonctionnel favorable à l'enclenchement de la seconde phase qui consiste à dimensionner et à implanter les panneaux.

### Un travail de définition des quartiers et de hiérarchisation des pôles est en cours.

Il est d'ores et déjà proposé de diviser la commune en 11 secteurs équipés chacun d'un ou plusieurs Relais Information Services.

1. Le Centre ville
2. Sant Galdric
3. Les Rouquettes
4. Le Château d'Eau
5. Mas Ferrer
6. Médipôle-Médicentre
7. La Colline
8. La Germanor
9. Mas Anglade
10. Coste Rouge
11. Bajoles



# ■ Développement durable, espaces verts et propreté

Mme Karine Sanyas

Conseillère municipale déléguée au Développement durable, espace verts et propreté.

## Cabestany poursuit son embellissement



La ville de Cabestany a toujours su associer une expansion urbaine importante et une politique de développement durable et des espaces verts ambitieuse.

En 2009, une étude générale des arbres de la commune a été réalisée par l'Office national des Forêts qui a répertorié plus de 5000 cas. Cette étude très pointue a permis de diagnostiquer tous les arbres dangereux ou malades et une première série d'abattages a ainsi été programmée. Ce diagnostic servira dans les prochaines années à établir des listes d'arbres à replanter ou à abattre selon d'autres critères recensés.

Les espaces verts ont été à l'honneur cette année. Ainsi, le bassin d'orage Sainte Camille est devenu un lieu de promenade familial, mais aussi un parcours sportif emprunté par de nombreux coureurs. Ce projet n'est pas terminé puisque, dans quelques jours, 250 arbres vont être plantés.

Vous n'avez sans doute pas manqué le réaménagement du Rond-point dit du haricot, particulièrement réussi, réalisé par les services municipaux eux-mêmes et nous pouvons les en féliciter !

Toutes les entrées de ville de Cabestany prendront ainsi petit à petit un nouveau visage : le rond-point du Chemin St Gaudérique en cours de transformation, le talus qui longe l'avenue de la Madeleine fera lui-aussi l'objet d'aménagements, le rond-point de la Germanor devrait aussi être modifié. De plus, un plan pour embellir le parvis de l'école La Fontaine est prévu, sous réserve d'approbation budgétaire.

Tous ces aménagements sont réalisés dans un souci d'esthétique mais également d'économie d'eau avec la plantation d'essences méditerranéennes.

Au sujet de la propreté, l'année 2009 a vu la mise en service de la motocrotte dans les rues de la ville, que vous pouvez voir circuler régulièrement.

Dans les nouveaux quartiers, notamment le lotissement Terre Rouge, des colonnes enterrées sont prévues pour collecter le verre et le tri sélectif en apport volontaire.

Le SYDETOM qui récupère nos déchets issus du tri sélectif fait occasionnellement des contrôles sur la qualité du tri. Il faut noter que sur les trois contrôles effectués sur Cabestany, aucun refus n'a été enregistré, nous nous situons même au dessus de la moyenne départementale en qualité de tri.

Bravo aux habitants de Cabestany, qu'ils continuent dans cette voie!

## Autour de l'eau

Vous trouverez, toutes les informations et la réglementation sur l'assainissement autonome ainsi que les puits et forages à la page "Services techniques"



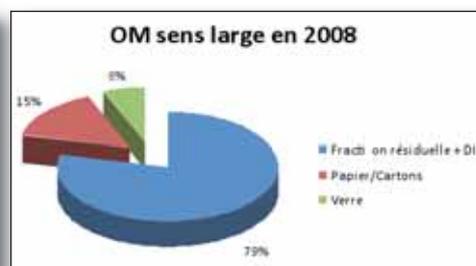
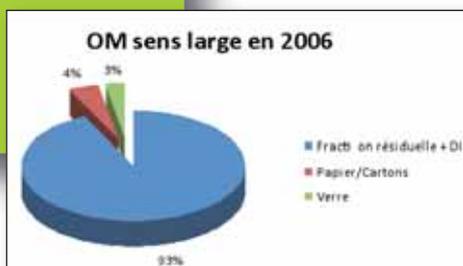
## Le tri sélectif bilan 2008

En ce qui concerne la typologie des déchets collectés, la mise en place du tri sélectif sur l'ensemble de la commune en novembre 2006 a eu pour conséquence une augmentation spectaculaire du tonnage des papier/cartons (160 t en 2006 ; 620 t en 2008)

ainsi qu'une augmentation du verre collecté (115 t en 2006 ; 239 t en 2007, 186 t en 2008), effet collatéral certain de la généralisation des habitudes de tri sur la commune.

Parallèlement on observe une diminution conséquente de la fraction résiduelle qui ne représente plus que 79.8% des OM (Ordures ménagères) au sens large.

**Plus de 20% des déchets collectés sont ainsi recyclés en 2008 (sans tenir compte des déchets verts et des encombrants)**



Typologie des déchets collectés en 2006 Typologie des déchets collectés en 2008

# ■ Enfance et petite enfance

**Mme Elisabeth RIVAS**

**Adjointe au Maire, en charge de l'Enseignement et de l'Enfance.**

## L'enfant au cœur de nos préoccupations



*2009 a encore été conforme à nos engagements : riche en projets pour tous les enfants de la crèche, du relais d'assistantes maternelles et de l'Accueil de loisirs.*

*La rentrée scolaire s'est déroulée dans de très bonnes conditions. Nous avons pu accueillir tous les enfants inscrits à partir de deux ans et aucun n'est sur liste d'attente à la crèche.*

*L'année se terminera avec des moments pédagogiques et festifs : semaine des Droits de l'enfant et spectacles de Noël pour toutes les tranches d'âge.*

*Tous ces projets sont mis en place avec un grand souci de qualité de la part des services concernés qui répondent à notre volonté de donner une place importante à l'enfant.*

*Le budget de ces services représente plus de 20% du budget de la commune. Avec l'arrivée de population nouvelle, la demande d'accueil des enfants à la cantine s'est accrue. Nous servons 400 repas par jour.*

*Pour envisager l'avenir, la cuisine va être refaite en 2010 avec le projet d'obtenir l'agrément de cuisine centrale, qui permettrait de servir les repas dans plusieurs lieux.*

*Ce sera un projet important et coûteux qui nous tient à cœur.*

*Mais la préparation de l'année 2010 s'annonce préoccupante : attaques contre l'école avec des suppressions de postes conséquentes, démantèlement de l'école maternelle, projet de jardins d'éveil, charges grandissantes pesant sur les collectivités. Cela nous fait entrevoir un budget difficile à mettre en place. Mais nous nous attacherons à conserver le même niveau de qualité pour les services en direction des enfants de la commune.*

*Ce sera sans doute un combat à mener ensemble !*

## Mobilisation contre les Jardins d'éveil

Une vingtaine d'élus du département, fédération de parents d'élèves, syndicat d'enseignants se sont réunis fin septembre en raison de l'ouverture annoncée des Jardins d'éveil, remplaçants ainsi l'école maternelle. Afin d'avertir les populations et officialiser la coordination départementale, une conférence de presse s'est tenue le 13 octobre au Centre culturel animée par Monsieur le Maire, Mme Monique Fernandez (directrice en école maternelle et représentante syndicale SNUIPP-FSU), M. Jean Roque (1<sup>er</sup> adjoint de la Mairie de Toulouges) et M. Gérard Doz (responsable départemental de la FCPE). Ainsi, la coordination comporte à ce jour près de trente communes dont Cabestany fait partie.

M. Jean Vila a rappelé combien « **l'école de la République est en danger !** ». Elle est la première visée en termes de suppression d'emplois dans la fonction publique, avec 13 500 postes supprimés cette année et 16 000 en 2010 s'ajoutant à ceux des années précédentes.

La mise en place des Jardins d'éveil continue dans ce sens ! Alors que M. Xavier Darcos, ancien ministre de l'Education Nationale, rappelait dans son éditorial du Guide à l'usage des parents : « **l'école maternelle n'est pas une simple structure d'accueil : elle est une école à part entière, qui comporte des objectifs pédagogiques et mobilise des compétences très spécifiques...** », pour-

quoi annoncer alors la création de Jardins d'éveil en lieu et place de l'école maternelle, pourquoi remplacer le temps pédagogique par une garderie ? En effet, les enfants ne seront plus encadrés par du personnel enseignant formé, ce qui signifie la fin des apprentissages pour ces futurs écoliers. La question de l'accès à cette école reste aussi posée : en l'état actuel des choses ces

Jardins d'éveil seront payants à la différence de l'école maternelle gratuite. Nous pouvons très bien imaginer aussi l'arrivée de Jardins d'éveil privés.

Il s'agit dans un premier temps d'un transfert de compétences aux communes ce qui aura des conséquences à court terme sur une fiscalité locale déjà fragilisée.

Une vision de l'école contradictoire avec les déclarations d'intention du gouvernement.

**La coordination appelle à la mobilisation de tous les acteurs de l'Education Nationale, des élus, des enseignants, des parents d'élèves et des populations contre cette nouvelle « garderie » qui vise à mettre fin à l'école maternelle.**





# Journées des Droits de l'enfant

## Les Droits de l'enfant - 20 ans après !

La semaine des Droits de l'enfant s'est déroulée du 17 au 21 novembre selon un programme riche et diversifié (théâtre et marionnettes, contes, légende et poterie, jeux, musique et chants, film-débat ...) où différents acteurs de la ville ont participé à l'événement : écoles, Accueil de loisirs, Espace jeunesse, crèche, RAM, Centre culturel, Maison des Quartiers, Centre de Sculpture Romane.

Il y a 20 ans, la Convention internationale des Droits de l'enfant était adoptée par 20 pays et ouverte à la signature.

Aujourd'hui, 191 pays l'ont ratifiée.

Ces droits sont inhérents aux droits fondamentaux de l'Homme, à la dignité et à la valeur de la personne humaine.

Vingt ans après, force est de constater que les enfants sont encore des victimes de la misère, avec son lot d'inégalités...

... et dans notre propre pays il y a aujourd'hui deux millions d'enfants pauvres.

La mobilisation pour donner à l'enfant les moyens de grandir et de s'épanouir doit rester intacte.

Notre vigilance sera garante de « l'intérêt supérieur de l'enfant ».

Cette fête anniversaire doit être porteuse d'espoirs. Il en va de l'avenir de l'enfant et de notre société.



## Accueil de loisirs

### Participation aux Journées des Droits de l'enfant et au Festival du livre

Les enfants participent à deux grands événements de la ville. La Journée des Droits de l'enfant et le Festival du livre. Pour ce dernier, les

petits cabestanyencs de l'Accueil de loisirs et de la crèche ont confectionné des fresques avec des messages et dessins sur le thème de la Liberté d'expression qui seront exposées les 28 et 29 novembre au Centre culturel.

### Préparation des fêtes de Noël

Les petits attendent avec impatience les fêtes de Noël. Durant le mois de décembre, ils prépareront cette période magique tous les mercredis.

### Inscriptions pour le séjour à la neige

Un séjour ski pour les vacances de Noël est organisé du 21 au 24 décembre pour 30 enfants de 6 à 11 ans au centre UDSIS du Puigmal.

**Au programme :** bowling, piscine, patinoire, cinéma, loto et pleins d'activités autour du thème de l'hiver !

## Multi-accueil

### Sortie à la Bibliothèque du mois de décembre

La sortie à la Bibliothèque de 4 à 5 enfants, accompagnés du RAM (Relais Assistantes Maternelles) et des parents, est prévue le 10 décembre de 10h à 11h.

### Spectacle de Noël

La fête de Noël se déroulera le 17 décembre à 15h30 avec le spectacle « Petit ours ».

### Fêtes de Noël avec le RAM

Tout le long de l'année, des échanges sont réalisés entre la crèche et le RAM à travers divers ateliers.

Pour les fêtes de Noël, des petits fagots ainsi qu'une carte seront confectionnés puis déposés autour du sapin.

Le RAM invite les assistantes maternelles à se joindre au spectacle de Noël le 17 décembre.

Inscriptions au séjour : le 1er décembre de 12h à 19h.

Inscriptions pour le Centre : le 2 décembre de 7h30 à 18h30.

### Dossiers à réactualiser pour l'année 2010

Les parents doivent penser à refaire le dossier de leur enfant pour l'année 2010.

### A noter !

Le mercredi 6 janvier 2010, l'Accueil de loisirs sera fermé à 16h en raison des vœux du Maire au personnel.

## Activités réalisées pour la Semaine du Goût

A l'occasion de la Semaine du Goût (du 12 au 15 oct.), les enfants de la crèche ont pris plaisir à se transformer en petits cuisiniers découvrant ainsi de nouvelles saveurs et de sensations : confection de pâte à sel avec des plantes aromatiques, atelier jus de fruit (carotte, tomate...), fabrication de pains (raisins et chocolat), dessins sur le thème du goût avec une exposition, sortie chez le marchand de fruits et légumes.



Mme Vanessa BOYER  
Conseillère municipale déléguée à la Jeunesse

## Une année riche en réflexion pour le service jeunesse



*Le Projet Educatif local, fort de son comité de pilotage, entre dans la phase de diagnostic pour établir l'état des lieux objectif des besoins. Réunir autour d'une même volonté éducative, jeunes, parents, élus, associations, professionnels, c'est consolider les partenariats, mutualiser les efforts, améliorer l'existant et inventer ensemble de nouvelles pratiques. C'est aussi garantir une continuité éducative de l'enfance à l'adolescence.*

*Afin d'ancrer les jeunes au cœur de la politique communale nous devons leur proposer des temps, des espaces et des actions spécifiques en veillant à ne jamais les y cantonner. Ils participeront aux projets intergénérationnels de la Maison Des Quartiers et du CCAS et nous leur ouvrirons les portes du monde adulte en les intégrant en qualité d'habitants de Cabestany à part entière dans les actions culturelles, sportives, citoyennes, économiques ou sociales.*

*Les premières réflexions autour du bâtiment qui remplacera la Maison des jeunes vont débuter, construit près du Centre culturel, il symbolisera cette ouverture.*

*Notre ambition est d'offrir aux jeunes un accès aux loisirs et à l'information pour tous, des lieux d'écoute, d'encourager leur autonomie, leur engagement citoyen et solidaire, dans le respect de soi, des autres et de notre environnement pour apprendre à vivre ensemble dans la laïcité, la mixité sociale et l'égalité homme femme.*

*Nous pouvons compter sur les équipes de l'Espace jeunesse et du CCJ pour porter haut ces valeurs.*

*L'antenne MLJ continuera à guider les jeunes, premières victimes de la crise, vers l'emploi.*



## Sortie à la Cité de l'Espace pour les vacances de Toussaint

L'Espace Jeunesse a une nouvelle fois proposé aux adolescents un programme dynamique : char à voile, cheval et paint-ball avec le Point Jeune de Saint-Nazaire, full-contact, rugby, danse, ainsi que baseball avec les pré-ados de l'Accueil de loisirs, et VTT, guidés par les membres du COC Vélo. Sur le plan culturel, les jeunes ont pu apprendre tout en se divertissant avec une sortie au cinéma et une journée à la Cité de l'Espace de Toulouse !

## Réalisation d'un CD single et d'un clip vidéo par les collégiens sur la Sécurité Routière

Les élèves de 5<sup>ème</sup> du collège Pablo Casals ont réalisé un CD single « Ne me kit pas » sur le débridage des cyclomoteurs, en collaboration avec les Points Information Jeunesse (PIJ) de Cabestany et Saint Nazaire, puis ont participé au tournage de son clip vidéo.

Plus d'une vingtaine de jeunes ont suivi assidument ce projet : élaboration d'un questionnaire sur la prévention routière, réalisation d'affiches et de slogans de prévention, création et mise en scène d'une chorégraphie ...

C'est en présence des élus de Cabestany et de Saint Nazaire, de l'Association Française de l'Education Routière (AFER), de la Direction Départementale de l'Equipement (DDE), de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports (DDJS), de la Police Municipale de Cabestany, de la Gendarmerie et des élèves, que le Principal du Collège Pablo Casals a organisé le 22 septembre dernier, avec le soutien de la ville, une rencontre afin de présenter l'ensemble du travail réalisé par ces collégiens. Cette initiative est venue ainsi clore la Semaine Nationale de Prévention Routière (du 16 au 22 septembre 2009).

## Inscriptions pour les vacances de Noël

Le séjour Ski du 21 au 24 décembre sera cette année ouvert aux 12-14 ans, ou aux débutants. Ils pourront s'initier à la glisse sur les pistes du Puigmal grâce aux conseils de moniteurs fédéraux.

Les activités de loisirs prévues pour la seconde semaine des vacances permettront aux jeunes de partager de bons moments : kart, patinage, jeux, Laser Game, bowling...

Inscriptions séjour Ski et activités : à partir du mercredi 2 décembre à 14 h à l'Espace Jeunesse.

La réunion pour les inscrits au séjour se déroulera le mercredi 16 décembre à 18h30 (présence obligatoire d'un parent et du jeune).

Pour tout renseignement, contactez l'équipe d'animation au 04 68 67 59 81.

M. Alain TROTEL

Adjoint au Maire, en charge de la Culture

## Culture-Patrimoine : un effort important.



*L'opposition de droite au Conseil Municipal écrit dans sa dernière Tribune Libre : « Cabestany est une ville triste... Pas ou peu de manifestations festives ou culturelles pour la plupart d'entre vous ». Parfois je me demande s'ils vivent vraiment dans cette ville !*

*Dans ce désert culturel et festif, on notera cependant : la Fête de la musique, les feux de la Saint Jean, le feu d'artifice et le bal du 14 juillet, la grande exposition de Poteries africaines, les Journées catalanes qui, encore une fois ont eu du succès, la dégustation du vin nouveau à la place Creus qui a rassemblé beaucoup de monde, la démonstration des Castellers del Ribéral qui ont enchanté le nombreux public, l'exposition de l'association de Patchwork, de grande qualité, sans parler des animations internes aux associations.*

*Dans ce paysage de désolation culturelle : la populaire exposition des artistes locaux « Cabes' expose à Cabes' », l'exposition d'art contemporain autour du Maître de Cabestany, la saison théâtrale qui voit sa fréquentation augmenter, le Festival du Livre...*

*Je ne parlerai pas davantage des nombreux ateliers culturels municipaux où, pour un prix modique on peut s'épanouir dans l'activité de son choix. Ces ateliers sont si tristes qu'ils sont pleins à craquer et que des habitants de Perpignan veulent s'y inscrire.*

*Voyons un autre volet de la Culture : l'argent qu'on y consacre.*

### Les derniers chiffres de l'Etat indiquent :

Villes de + 10000 hab.

Fonctionnement : 118 euros/hab. 9,30% du budget.

Investissement : 33,80 euros/hab. 8,10% du budget.

### Cabestany :

Fonctionnement :

- en 2008 : 94,46 euros/hab. 9,5% du budget

- en 2009 : 110,07 euros/hab. 9,9% du budget

**Notre gouvernement consacre 0,8% à la Culture. Vous avez bien lu : 0,8%.**

*Alors l'opposition à bonne mine de nous donner des leçons.*

## Au théâtre en janvier...

### "Molière malgré lui"

Compagnie Comédiens et Compagnie D'après le Médecin malgré lui de Molière et les films de Laurel et Hardy  
**Vendredi 22 janvier 2010, 21h00 au Centre culturel.**

Nous sommes dans les années trente. Une conférence traitant de la commedia dell'arte et Molière doit avoir lieu. Arrive un mince factotum, chargé d'installer l'espace de jeu. Il est rejoint bientôt par un acolyte bien

enrobé. Moustic et Mastoc sont ainsi réunis. Après de nombreuses péripéties et accidents, on apprend que les conférenciers ne viendront pas.

Nos deux compères vont donc les remplacer au pied levé et interpréter, par un jeu infernal de maques et de costumes, un Médecin malgré lui délirant.

## CABES' EXPOSE A CABES'



Le Centre culturel a accueilli, du 7 au 22 novembre 2009, la 15<sup>ème</sup> édition de Cabes' expose à Cabes'.

Cette exposition, créée à l'origine par les regrettés Pierre Raison et Georges Triquoire, peintres émérites et notoires, présente chaque année des peintures, sculptures, travaux d'artisanat : autant de supports propres à l'expression artistique que les artistes de Cabestany offrent au regard des visiteurs.



Cette exposition permet à tous les artistes de la cité, professionnels ou en herbe, la possibilité de présenter leurs ouvrages.

Cette année le prix du public a été décerné à Michel Ambit pour son tableau « 5e avenue », une huile peinte au couteau, d'un réalisme coloré.

Pour la prochaine édition, vous pouvez contacter le Centre Culturel pour exposer vos œuvres.

Renseignements au 04 68 66 36 07.

## En attendant Noël... à la Bibliothèque

Noël est un moment magique pour les enfants et les plus grands... Mais l'attente est longue. Alors pour patienter, voilà un conte qui va vous entraîner très loin, au pays de la sorcière Marie-poussière. Une vilaine sorcière, fâchée avec les enfants, les cadeaux... et Noël ! Oubliez les contes traditionnels ! Cette histoire vous emmènera dans un

univers très cocasse, plein d'humour où il est suggéré que les méchants n'auront pas le dernier mot, et se verront tout de même offrir des cadeaux...

Cette libre adaptation du livre de Sarah K., vous sera présentée par la comédienne Anne Thouzellier, samedi 12 décembre à 15h et à 16h30.

Entrée libre et gratuite

Enfants à partir de 4 ans

Renseignements à la Bibliothèque : 04 68 50 82 95





# 12<sup>ème</sup> Festival du Livre de Cabestany : La Liberté d'expression

## Les 28 et 29 novembre 2009

**PROGRAMME**  
Retrouvez le programme avec ses dernières actualités sur [www.cabestany.com](http://www.cabestany.com)

« *Le silence, c'est la mort, et toi, si tu te tais, tu meurs et si tu parles, tu meurs. Alors dis et meurs !* » **Tahar Djaout**

De plus en plus menacée et mise à mal, la liberté d'expression sera au cœur des débats du Festival du livre. Cette 12<sup>ème</sup> édition sera consacrée à des questions d'actualité dans le monde des médias et abordera des thèmes tels que la liberté de la presse, la concentration des pouvoirs médiatiques, le métier de journaliste, la liberté d'opinion dans le monde...

Dans ce contexte, la réflexion est engagée autour de tables rondes et de rencontres avec des écrivains engagés défenseurs de la liberté d'expression.

### SOIREE D'OUVERTURE LE 27 NOVEMBRE AVEC NEDIM GURSEL, INVITE D'HONNEUR

Nedim Gürsel, ouvrira le Festival du livre le vendredi 27 novembre à 18h30,



au Centre culturel.

Né en Turquie, il est l'auteur d'une trentaine d'ouvrages (romans, nouvelles, récits de voyage). Très attaché à la langue turque qui fut sa patrie pendant les années d'exil où il ne pouvait retourner dans son pays en proie à la dictature militaire, il a écrit presque tous ses livres en turc, dont la plupart sont traduits en français.

La France est sa deuxième patrie.

Il est aujourd'hui directeur de recherche au CNRS et chargé de cours à l'Institut national des langues et civilisations orientales.

## ZOOM sur... Aurel



Dessinateur de presse il travaille pour le quotidien Le Monde, les hebdomadaires *Marianne* et *Politis*. On peut également retrouver ses dessins dans le mensuel de critique sociale *CQFD* ou *L'Infirmière Magazine*.

Passionné de musique Aurel dessine chaque semaine sur le site [qobuz.com](http://qobuz.com). Il est également graphiste pour les groupes Massilia Sound System et Oai Star.

Aurel fait partie de l'équipe de dessinateurs recrutés par Siné pour la création de *Siné Hebdo*.

Le dessinateur sera présent durant les deux jours du Festival : il participera à une séance de dédicaces, à une table ronde sur les médias et la liberté d'expression avec une intervention sur son métier de dessinateur de presse, animera des ateliers d'initiation au dessin de presse (sur inscription à la bibliothèque).

### « Le lézard fait un boeuf »

Comme son nom l'indique, il s'agit d'un spectacle où l'improvisation est reine, puisque le conteur, Richard Abécéra, ne racontera qu'à partir de ce que les spectateurs lui proposeront, sur ardoise ou sur papier.

### « Rosa Parks »

Dans le sud des Etats-Unis, un homme noir venant de France vient assister aux obsèques de son vieil oncle afro-américain. Une femme se présente à lui comme étant le sourire de Rosa Parks et vient lui raconter une histoire bien réelle : celle de la femme noire qui refusa de se soumettre...

Ce spectacle est destiné aux enfants comme aux adultes et allie jeu théâtral et chant sur fond de projections vidéos.

### « Good Night and Good Luck »

Dans les années 1950, Edward R. Murrow, le présentateur du journal télévisé de CBS et le producteur Fred Friendly contribuent à la chute du sénateur Joseph McCarthy, à l'origine de la tristement célèbre chasse aux sorcières.

### « Chansons : censures et interdits ! »

Textes et chansons qui furent censurés ou interdits en leurs temps... Nous vous proposons François Villon et des chants interdits de la Commune de Paris, les « chansons d'un gâs qu'a mal tourné » de Gaston Couté, des « songs » de Brecht et Kurt Weill interdits sous le 3ème Reich, Aragon et l'« affiche rouge », des œuvres ou des artistes censurés comme Francis Lemarque, Yves Montand, Léo Ferré, Jean Genet, Boris Vian, Jean Ferrat, Mouloudji...

De la Ballade des pendus jusqu'au Chat de la voisine en passant par La Complainte de Mackie, Quand un soldat et Le Temps des Cerises, ce spectacle sera un florilège des actions les plus sottes et les plus inutiles : la censure et l'obstruction à la liberté de chanter !

Spectacle composé et interprété par Guy Jacquet et le Théâtre de la Rencontre

## Samedi 28 novembre

14 H : ouverture du salon des éditeurs

15 H 30 / 17 H : CONFERENCE

« *Les médias et la liberté d'expression* » avec **Claude Sérillon**



15 H 30 / 17 H : ATELIER d'initiation au dessin de presse par Aurel. Sur inscription à la bibliothèque (à partir de 12 ans)

16 H : « Le lézard fait un boeuf » Conte improvisé avec la participation du public.

Tout public à partir de 6 ans

17 H 30 : INAUGURATION du Festival par Jean Vila

18 H 30 : « Rosa Parks » Spectacle théâtral.

Tout public à partir de 9 ans

21 H : CINEMA : « Good Night, and Good Luck » 2006, réalisé par George Clooney  
Entrée libre et gratuite

## Dimanche 29 novembre

10 H : ouverture du salon des éditeurs  
10 H 30 / 12 H : ATELIER d'initiation au dessin de presse par Aurel.

Sur inscription à la bibliothèque (adultes)  
10 H 30 : « Le lézard fait un boeuf » conte improvisé avec la participation du public.

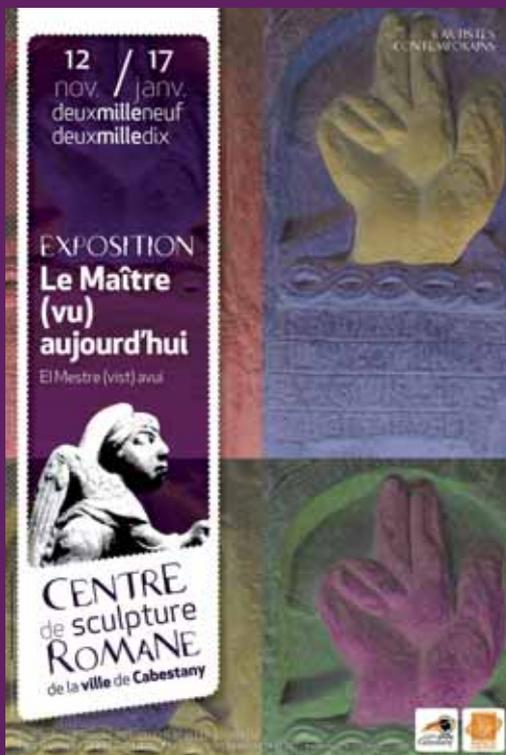
Tout public à partir de 6 ans

15 H 30 / 17 H : ECHANGE sur la censure dans les journaux avec Aurel, dessinateur de presse et Patrick Appel-Muller, directeur de la rédaction de *L'Humanité* et un journaliste de *l'Indépendant*

18 H / 19 H : « Chansons : censures et interdits ! »

Spectacle musical.

ANIMATIONS



## Exposition surprenante «Le Maître (vu) aujourd'hui» au Centre de Sculpture Romane

**Du 12 novembre 2009 au  
17 janvier 2010**

8 artistes contemporains proposent leurs visions de l'œuvre du Maître de Cabestany, à travers la peinture, la sculpture et la photographie. Trois artistes de Catalogne du Sud : Bégonia Ramos, Antoni Federico et Pilar Farres. Deux artistes des Pyrénées-Orientales : Didier Triglia et Antoine Noetinger. Trois artistes de l'Aude : Alphonse Snoeck, Olivier Delobel et Idriss Bigou-Gilles.

Une exposition éclectique qui vous fera découvrir l'œuvre de ce sculpteur roman avec un regard actuel, ponctuée par deux ateliers qui seront animés par une artiste et une conférence sur l'art roman...



## Atelier d'Arts Plastiques

(avec Laurence Godon, artiste plasticienne professionnelle)

### Adultes

Samedi 5 et dimanche 6 décembre : de 10h à 12h et 14h à 17h.

15 personnes maximum.

Création d'un bas relief contemporain à partir de l'observation des œuvres du Maître de Cabestany dans le musée. Techniques : fusain, pastel sec, esquisse, croquis, modelage...

Tarifs : 30 euros (Cabestany) et 35 euros (Hors Cabestany).

### Enfants

Mercredi 2 décembre de 14h à 17h.

12 enfants maximum de 6 à 14 ans.

Observation dans le musée puis travail en atelier. Technique du pastel sec, du fusain et modelage argile.

Tarifs : 8 euros (Cabestany) et 10 euros (hors Cabestany).



## Conférence «L'invention de l'art roman»

Judi 19 novembre à 18h30  
(auditorium du Centre)

Présentée par Olivier Poisson,  
conservateur général du Patrimoine.  
Conférence gratuite.



# ■ Sport

## Quelques chiffres sur le nouveau projet de la Germanor...

**M. Stéphane QUINTIN**

*Conseiller municipal délégué en charge du Sport.*

### « Le sport pour tous » une continuité



*Le succès des ateliers sportifs, qui permettent aux jeunes de découvrir différents sports à un moindre coût, en partenariat avec les associations sportives, démontre cette volonté municipale.*

*Les investissements dans les infrastructures ont augmenté avec la création de la plaine de jeux, la mise aux normes du terrain d'honneur, la réfection de deux courts de tennis, l'agrandissement de la salle de la Germanor, le complexe de 6500 m<sup>2</sup> dont les travaux devraient commencer début 2010.*

*Les associations du COC (Cabestany Olympique Culturel) ont obtenu de bons résultats : championne du Roussillon en foot, finale des championnats de France en gym, nombreux titres départementaux en karaté...*

*La course « la Cabestanyenca » en partenariat avec le Secours populaire permet de financer un voyage à des jeunes de Cabestany.*

*Le sport loisir, amateur, de haut niveau reste une priorité pour notre municipalité.*



Le conseil municipal, du 14 octobre 2009, a autorisé, **à l'unanimité**, Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux relatifs à la réalisation du grand équipement sportif. Les commissions d'appel d'offres se sont déroulées les 7 et 14 octobre 2009. La Commune, pour la réalisation de cet ouvrage, a obtenu une subvention de 180 600 € de la part de l'État, 800 000 € de la part du Conseil Régional et 382 425 € de la part du Conseil Général.

Le coût total devrait avoisiner les 7 370 808, 44 euros HT.

Les travaux commenceront en début d'année et vont durer 17 mois.

### Stage de tir au pistolet et à la carabine

Durant 3 jours, les « tireurs d'élites » cabestanyencs se sont essayés pendant le stage. Les précieux conseils de Jean, le moniteur, ont permis à ces jeunes de progresser.

### Inscriptions pour le stage de tir à l'arc

Ce stage est organisé pour les enfants de 6 à 16 ans, les 21, 22 et 23 décembre 2009 à la halle Pierre de Coubertin.

Horaires : 10h-12h ou 14h-16h. Tarif : 15 € (pour les 3 jours).

Inscriptions : à partir du lundi 7 décembre au Service des Sports (04 68 66 36 19).

### Marche de l'Épiphanie

Cette marche conviviale est gratuite et ouverte à toutes et à tous, en famille ou entre amis. Elle aura lieu le dimanche 3 janvier 2010, et se déroulera sur deux parcours : 6 km et 10 km environ.

Une collation, vin chaud et galette des Rois, sera offerte à l'arrivée.

Rendez-vous à 9h devant la salle polyvalente de la Germanor (complexe sportif).

Renseignements au Service des Sports : 04 68 66 36 19.

### Mise en conformité des installations électriques du complexe sportif de la Germanor

Le 23 oct. dernier a eu lieu la réception du chantier de mise en conformité des installations électriques de la Germanor. Ces travaux importants se sont déroulés sur 25 journées durant l'été, pour un coût de 31 000 euros.



# Services techniques

## Autour de l'eau



### Prélèvements, puits ou forage

Tout dispositif de prélèvement, puits ou forage dont la réalisation est envisagée pour obtenir de l'eau destinée à un usage domestique, doit être déclaré en Mairie au plus tard un mois avant le début des travaux, selon le décret ministériel n°2008-652 visé du 2 juillet 2008.

Les dispositifs de prélèvement, puits ou forages à des fins domestiques de l'eau entrepris ou achevés avant le 31 décembre doivent être déclarés au plus tard le 31 décembre 2009.

### Assainissement non collectif (ou autonome)

Lorsqu'une habitation n'est pas desservie par un réseau d'assainissement collectif (depuis la loi sur l'eau de 1992), celle-ci doit obligatoirement réaliser le traitement de ses eaux usées domestiques par un dispositif d'assainissement non collectif (ou assainissement autonome ou individuel) afin que soient assurées l'hygiène publique et la protection de l'environnement.

On entend par dispositif d'assainissement non collectif, l'ensemble des installations, effectuant la collecte, le pré-traitement, l'épuration et l'infiltration ou le rejet des eaux usées domestiques des immeubles non raccordés au réseau public d'assainissement. Les installations correctement réalisées et maintenues en bon état de fonctionnement concourent à un traitement efficace pour un coût acceptable.

Le Service de l'Assainissement non collectif mis en place par la commune, désigne l'ensemble des activités relatives à la gestion de ces dispositifs (contrôles, entretien, et service client) afin de s'assurer que ces derniers soient conçus, implantés et entretenus de manière à ne pas présenter de risques de pollutions ou de nuisances pour le voisinage.

**Ces missions sont exécutées par Veolia Eau - Compagnie Générale des Eaux -, par le biais de conseils et de préconisations, de contrôles périodiques et, le cas échéant, d'opérations d'entretien des installations.**



## Tribune de l'opposition

Madame VALLS Véronique – Madame APPERT Colette  
Monsieur ASSENS Alban – Monsieur SPERRING Patrick

Un complexe sportif couvert va voir le jour au Camp de la Germanor. Coût des travaux environ 9 Millions d'€ HT, les appels d'offres en cours. Nous trouvons, et l'avons déjà exprimé, le coût exorbitant et le projet pharaonique au vu du contexte démographique de la commune.

Dans le cadre de cette réalisation un marché de travaux pour le logement du gardien a été conclu :  
Villa clef en main 216 722,09 HT.

Au vu de la crise économique mondiale toutes les collectivités sont appelés à faire des économies. Les associations sportives disposent de trois salles qui rénovées pourraient encore être utilisées.

Un complexe sportif OUI à se tarif NON.

Toujours à votre écoute, et dans l'intérêt général n'hésitez pas : continuez à nous contacter : [opposition.cabest@hotmail.fr](mailto:opposition.cabest@hotmail.fr)

# ■ Associations

## C.O.C. OMNISPORTS

Le C.O.C. OMNISPORTS a tenu son Assemblée Générale annuelle le 25 sept. 2009 à la salle de la Germanor, en présence de M. VILA, Maire de Cabestany et de M. QUINTIN, délégué aux sports.

Le président de l'association, M. GRIMAL a dressé le bilan de la saison écoulée : travaux réalisés, participations aux manifestations sportives, gestion du club, projets. Il a ensuite donné la parole au trésorier M. DELHAYE pour un bilan financier et aux responsables de toutes les sections qui ont exposé leurs activités et résultats sportifs.

Après avoir entendu les responsables du C.O.C., Monsieur le Maire a pu répondre à leurs questions, donner des précisions sur les travaux réalisés et sur les projets en cours, notamment celui de la future halle.

C.O.C. OMNISPORTS : 3 av. Marcel Carbonnell - 66330 Cabestany, Tél./Fax : 04 68 67 20 68

## Le Club du Temps Libre de Cabestany

Le club se réunit le mercredi à partir de 14h Salle Barboteu à Cabestany. Outre les activités traditionnelles, le loto, il y a des sorties mensuelles (pour le mois d'octobre nous sommes allés en Andorre, en décembre nous irons à Mazères dans l'Ariège pour la foire au gras). D'autres surprises vous attendent durant cette nouvelle année. Le Club est ouvert à toutes les personnes qui se sentent seules et ont envie de partager leur mercredi après-midi dans un grand moment de convivialité.

L'adhésion à l'année est de 15€ tarif inchangé pour permettre un accès à tous. Un goûter et une boisson gratuite est offerte à tous les mercredis. Pour tous renseignements :

Mme Colette APPERT, 16 rue des Romarins 66330 CABESTANY, 06 07 78 90 88  
Mme Madeleine VEILLER, 5 rue des Sauges 66330 CABESTANY, 06 19 34 03 15

## COC Volley-Ball

Les entrainements et rencontres ont lieu les lundis et jeudis soir à partir de 20h30. Trois équipes en Garçons, Mixte et Filles. Nous jouons exclusivement en Loisir UFOLEP. Il est nécessaire d'avoir déjà pratiqué pour venir chez nous : nous n'assurons pas de formation.



Personnes à contacter :  
Président : Patrick DELHAYE  
Tél : 06 68 71 53 21  
Trésorier : Robert MORLANS  
Tél : 06 76 70 08 02  
Secrétaire : Claude MAUNIER.  
Tél : 06 18 44 88 19

## COC Gym Tonic



Les cours ont repris le 14 sept. Vous pouvez toujours vous joindre à nous pour une gymnastique tonique : abdos, fessiers, assouplissements, étirements...dans la bonne humeur. Les cours sont très variés sous la houlette d'Isabelle.

Renseignements : 04 68 67 13 35

## Cabestany vous accueille

L'association organise, tous les mercredis, à 14h30 au Centre culturel, des séances de scrabble. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à Mme Paulette CANTE, 8 av. du Roussillon à Cabestany ou téléphoner à Mme DAROLLES au 04 68 67 01 39.

## AADCC



L'Association pour l'Animation et le Développement de la Culture Catalane avait donné délégation à tous ses chanteurs pour la représenter dignement aux Diades Catalanes de Cabestany. Le samedi 10 oct., le «Choeur de l'Aspre de Thuir», « La Casa d'Almèria de Barcelone » et les « Cantaires de la Fossella » donnaient un concert de chant choral de haute tenue, dans une salle Abet copieusement garnie. Aux derniers accents de « Els Segadors », les spectateurs applaudissaient avec chaleur, tandis qu'un délicieux fumet de boles de picolat chatouillait les narines de la centaine de choristes conviés au repas d'après-concert, amoureusement concocté par les cordons-bleus de l'AADCC, Rosy, Nicole, Pierrette...et les autres.

## Billard Club Catalan - Bilan 2009



Sur les 45 adhérents de l'année 2008/2009, le Billard Club Catalan engageait 12 membres en compétition sur les différents modes de jeux dans le département des Pyrénées Orientales. Le BCC a remporté quatre titres de Champion des P.O.

M. Bigot Raymond en catégorie Libre R1

M. Vaur Jacky en catégorie Libre R2

M. Magne Jean-Paul en catégorie 3 bandes R2

M. Bréhaut Cyril en catégorie 3 Bandes R3

Cette année 7 compétiteurs sur plusieurs catégories se sont engagés.

Les personnes intéressées par la pratique du Billard peuvent nous rejoindre au siège du Billard Club Catalan 3, rue Becquerel, Mas Guerido 66330 Cabestany .

Tél 04 68 67 24 76.

## L'Association « les Petites Mains »

L'association reçoit tous les jeudis à la salle Barboteu (face à la cave coopérative) les adhérentes de 14h30 à 17h30.

Travailler le point de croix ou point compté, broder, coudre... échanger ses idées sur des réalisations à concevoir individuellement ou collectivement...telle est notre activité, dans une ambiance studieuse et néanmoins la plus conviviale possible.

Une initiation spécifique est dédiée aux enfants pendant les vacances scolaires : à partir de modèles de base les ...petites mains construisent leurs propres œuvres afin de rivaliser avec les ...grandes mains !

L'adhésion adulte est de 20 € l'année. Les enfants s'acquittent d'un forfait de 5 € la séance (qui comprend la fourniture du matériel et d'un goûter).

Contact : Evelyne Bénichou au

04 68 66 77 32 ou 06 34 53 49 23  
ou Mmauben@aol.com

## ACPG – CATM

L'automne est là, qui annonce une fin d'année proche et nous souhaitons à tous qu'elle soit bonne, chargée de réconfort et de solidarité pour les malades et hospitalisés en particulier. Mais n'oublions pas de rendre un hommage national à ceux qui ont donné leur vie, les 11 novembre et 5 décembre, par notre présence, au Monument aux Morts, pour un devoir de mémoire.

## Société Saint Vincent de Paul

NOEL approche...

Beaucoup d'enfants de notre ville n'auront pas de jouets ce jour-là ! Pensons à eux dès aujourd'hui en apportant tous les jouets, en bon état, que nos enfants délaissent.

Nous serons heureux de vous accueillir dans nos locaux, comme d'habitude, les lundis et jeudis de 15h à 17h, pour les récolter.

Merci d'avance de votre générosité.  
Renseignements : Mme BAISET  
Madeleine – 04 68 67 31 04.

## COC Gym



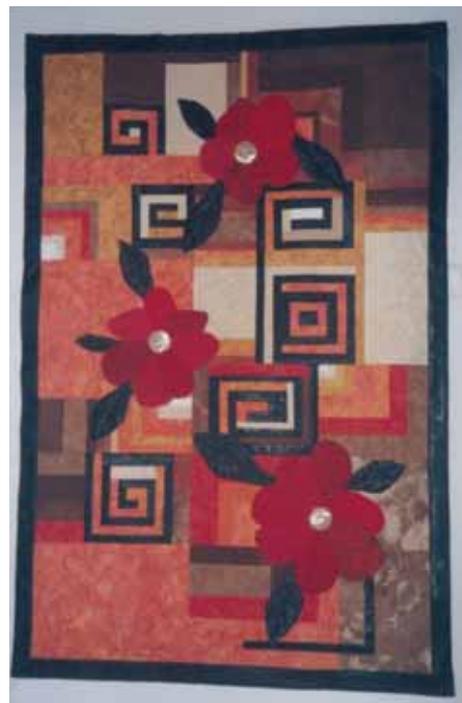
Au COC GYM la gymnastique se pratique dès le plus jeune âge (3 ans), on découvre les agrées de la gymnastique artistique (poutre, sol, saut, barres) en parcours, puis en niveaux avec compétitions, et on y assure aussi des cours de remise en forme pour adultes, le tout dans la bonne humeur et la convivialité !  
Renseignements au 04 68 62 09 78  
– coc-gymnastique-66.skyrock.com

## Les Amies du Patchwork

Le Patchwork est un ouvrage constitué d'un assemblage de morceaux de tissus de tailles, formes et couleurs différentes. C'est tout un art décoratif entièrement créé à la main, destiné à l'embellissement de votre intérieur.

Venez échanger vos techniques et participer d'une manière conviviale tous les vendredis, de 14h à 17h au Centre culturel, à l'élaboration et la création d'objets, de fresques, dessus de lits, nappes et autres.

Contact : Mme GENOT Jeannine –  
06 87 53 51 56.



# Retour en images des Diades catalanes (Journées catalanes) 2009 !



Les 8,9,10,11,15 et 18 octobre, la ville a mis à l'honneur la culture catalane à travers ses

«Diades catalanes» durant lesquelles de nombreux artistes de qualité sont venus partager et faire vivre notre belle culture. Cette année encore, le public était au rendez-vous, de plus en plus nombreux !



## C.O.C. JUDO



La section AïKIDO du C.O.C. JUDO a repris ses cours le mardi de 20h à 21h30 et le jeudi de 20h30 à 21h30 (Halle Coubertin).

Le club vous propose aussi d'autres disciplines tels que le kick boxing, le full féminin, le jujitsu et le judo (loisir, débutant, senior).

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Raymond au 06 20 57 80 41 et pour l'Aïkido, appeler le 06 73 82 54 97.

## Fanfare Musikcolor et ses Pom Pom Girls



Notre association recrute. Pas d'auditions, un seul critère : être plein d'enthousiasme et aimer la musique ! Les instruments sont prêtés, pas de frais d'inscription, l'enseignement de la musique et l'apprentissage des chorégraphies sont gratuits. Des jeunes filles seront les bienvenues pour compléter notre groupe de Pom Pom Girls. Nous vous attendons, petits et grands, musiciens confirmés ou non et Pom Pom Girls pour nous retrouver entre amis à l'occasion de carnivals, défilés, cérémonies, matches, etc.

Répétitions à Cabestany une fois par semaine à la salle Germanor (stade).

Si cela vous intéresse, n'hésitez pas, venez nous rejoindre, demandez Francis au 04 68 67 08 51 / 06 88 94 54 39 / francis.lopez28@wanadoo.fr

## Cabes'Cédaire – Club de broderie de Point de Croix et Loisirs Créatifs

Principalement axé sur le point de croix ou points comptés, notre association a étendu ses activités. A la rentrée, qui a été fixée le 14 sept. 2009 à 14h au Centre culturel à Cabestany, nous avons mis en place d'autres loisirs demandés par les adhérentes lors de notre assemblée générale. Un petit aperçu des cours demandés : encadrement, cartonnage (cours déjà commencés), hanger, broderie traditionnelle, abat-jour, etc.).

Si vous êtes intéressées, venez-vous inscrire aux heures de réunion, lundi et vendredi de 14h à 18h. La cotisation est de 20 euros pour l'année.

Renseignements : Ginette LANNE – Présidente au 04 68 66 55 39 ou 06 72 94 31 25, Yvette MESTRE – Secrétaire au 06 14 88 32 62, Nathalie BOURLET – Trésorière au 06 60 73 73 27.

## A.R.A.C. Section de Cabestany



La Section ARAC de Cabestany a organisé le 42ème Congrès des P.O. le 19 sept. au Centre culturel. Merci aux adhérents d'être venus nombreux. Merci à Monsieur le Maire, à Madame la Directrice de l'ONAC et aux représentants des associations amies, venus avec leurs drapeaux.

M. Albert TRONYO a été réélu Président. Le bureau, élu lors du Congrès, est ainsi composé :

Président : Albert TRONYO  
Vice-présidents : Joseph ALMODOVAR – Yves LEGOUE – Jean MIR  
Secrétaire : Pierre VILE  
Adjoint : André GAZÉ  
Trésorier : Madeleine FORTE  
Adjoint : Yves LEGOUE  
Responsable Mutuelle : Marcel LE GOALLEC  
Membres du Bureau : Jean BRUNEL – Lucien FABREG – Jean

GAMBELOU – André GUERRE – André LAVECHIN – Raymond LORIEUX – Jean MAILLARD – Abel SALETTE – Claude VILLALONGUE  
Commissaires aux comptes : André GUERRE – Viviale LE GOALLEC – Raymond LORIEUX ;  
Renseignements : A.R.A.C. – 30 rue de l'Aixau – CABESTANY – Tél : 06 18 32 09 51.

## CHINDAÏ CLUB CABESTANYENC

Les cours ont repris avec toujours autant de succès. C'est avec plaisir que l'on a retrouvé les anciens adhérents. Quant aux nouveaux, qui sont les bienvenus, ils apprécient les thèmes proposés cette année : équilibre physique et émotionnel, gestion du stress, régénération.

Les premiers cours sont des «cours découverte».

Cotisation annuelle 60 euros

Contacts : André : 04 68 66 09 54 – Claude : 06 32 87 06 45 - Nicole : 04 68 67 30 97.

## Dans'sons

Dans'sons a fait sa rentrée dans la joie et la bonne humeur, mais il n'est jamais trop tard pour nous rejoindre. Fatiha propose aux adultes et aux enfants des cours de danses Egyptienne, tous les vendredi soir à partir de 19h au Centre culturel. Chaque mois un stage à thème est organisé ainsi en mars « Makou » animera un stage de danse Africaine. N'hésitez pas à nous contacter aux n° suivants: 06 32 26 06 65 et le 06 99 31 67 05.